

LE LIVRET ENGAGÉ SOCIÉTAIRE

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET DANS CELUI DE LA SOCIÉTÉ



ENGAGÉS, DE TOUTES NOS FORCES

Au Crédit Agricole, nous savons que c'est au plus près de la vie et de l'économie réelle que s'opèrent les vraies transformations. Faciliter l'accès au bien manger, aider chacun à bien se loger, permettre à tous de bien se déplacer, favoriser le mieux-vivre de toutes les générations, financer l'emploi, améliorer la santé : voilà ce qui rendra notre société plus durable, plus forte, plus inclusive.

Pour accélérer ces changements, nous réunissons toutes nos forces. Tous nos métiers, tous nos collaborateurs, tous nos élus, se mobilisent aux côtés de nos clients et contribuent chaque jour à faire tourner le monde dans le bon sens.

C'est le projet sociétal dans lequel nous nous engageons avec conviction et ambition. Voilà comment chaque jour nous agissons dans l'intérêt de nos clients et de la société.

UN PRODUIT D'ÉPARGNE « ENGAGÉ »

Le Crédit Agricole s'engage à permettre à ses clients sociétaires de devenir acteurs des grandes transitions, climatiques, agricoles, sociétales... à chaque instant et quels que soient leurs moyens.

Nous avons défini clairement à quoi nous voulions contribuer, notamment : agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone ; renforcer la cohésion et l'inclusion sociale ; réussir les transitions agricoles et agro-alimentaires et soutenir la souveraineté alimentaire. C'est l'engagement que nous proposons à nos clients sociétaires de prendre aussi à travers notre produit d'épargne « engagé ».



**AGIR POUR LE CLIMAT
ET LA TRANSITION VERS
UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE**



**RENFORCER
LA COHÉSION ET L'INCLUSION
SOCIALE**



**RÉUSSIR
LES TRANSITIONS AGRICOLES
ET AGRO-ALIMENTAIRES
ET SOUTENIR LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

LE LIVRET ENGAGÉ SOCIÉTAIRE

En devenant sociétaires de leur Caisse locale de Crédit Agricole, nos clients sont des acteurs à part entière du développement de leur territoire de vie. C'est à eux que s'adresse plus particulièrement le Livret Engagé Sociétaire : une offre d'épargne qui contribue concrètement au financement de projets transformants pour le futur.

Pour ceux d'entre eux qui détenaient déjà un Livret Sociétaires, celui-ci se transforme en Livret Engagé Sociétaire qui marque une accélération de leur engagement à nos côtés. Pour ceux qui n'en possédaient pas encore, ce livret représente l'opportunité d'agir sur les grands défis de demain, dès le 1^{er} euro épargné.

À QUOI SERT L'ÉPARGNE DU LIVRET ENGAGÉ SOCIÉTAIRE ?

QUAND VOUS DÉPOSEZ DE L'ARGENT SUR UN PRODUIT D'ÉPARGNE, IL NE « DORT » PAS : NOUS NOUS EN SERVONS. NOS CAISSES RÉGIONALES S'EN SERVENT POUR ACCORDER DES FINANCEMENTS, ET DERRIÈRE CES FINANCEMENTS, IL PEUT Y AVOIR DES PROJETS QUI COMPTENT POUR VOUS.

Quand vous choisissez d'épargner sur le Livret Engagé Sociétaire, nous nous engageons à utiliser cette épargne :

POUR AGIR POUR LE CLIMAT ET LA TRANSITION

VERS UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE : DANS LE RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS LES PLUS EXIGEANTES EN LA MATIÈRE, ET DE NOTRE VOLONTÉ DE QUALIFIER LES PROJETS AVEC UN HAUT NIVEAU DE FIABILITÉ

- Habitat résidentiel neuf respectant les réglementations nationales (RT 2012 / RE 2020) et ancien économe en énergie (DPE A)
- Travaux de rénovation énergétique des bâtiments (par exemple financement en « Eco-PTZ »)
- Production d'énergies renouvelables, en particulier l'éolien et le solaire



POUR RÉUSSIR LES TRANSITIONS AGRICOLES

ET AGRO-ALIMENTAIRES, TENDRE VERS LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET POURSUIVRE NOTRE RÔLE DE PARTENAIRES DU MONDE AGRICOLE À L'AUBE DE TRANSFORMATIONS STRUCTURANTES POUR CE SECTEUR

- Développement des énergies renouvelables, en particulier éolien et solaire, par les acteurs du monde agricole
- Accompagnement des agriculteurs s'engageant dans des pratiques agricoles durables (obtention de certifications et labels: Agriculture Biologique, Zéro Résidus de Pesticides, Haute Valeur Environnementale, Au Cœur des Sols...)
- Accompagnement des installations, du renouvellement des générations et des nouvelles vocations d'agriculteurs



POUR RENFORCER LA COHÉSION ET L'INCLUSION

SOCIALE : EN LIEN FORT AVEC NOS CONVICTIONS AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ DES TERRITOIRES OÙ NOUS SOMMES HISTORIQUEMENT L'ACTEUR DE PROXIMITÉ



- Logement pour tous
 - Accession à la propriété de leur résidence principale des personnes à revenus modestes et intermédiaires (par exemple financements en prêt « PTZ » ou « PAS »)
 - Construction et acquisition de logements sociaux
- Bien vivre ensemble
 - Associations œuvrant à la promotion du sport, de l'accès à la culture et au développement des solidarités
- Santé pour tous
 - Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les secteurs de la santé
 - Infrastructures du système de santé publique (hôpitaux...)
 - Établissements publics de prise en charge de la dépendance
- Soutien aux petites et moyennes entreprises et aux professionnels en zones fragilisées* et en « zones de revitalisation rurale » **

* Zones marquées par un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale

** Zones rurales les moins peuplées et les plus touchées par le déclin démographique et économique (ZRR)

BON À SAVOIR • Cette liste des critères de financements éligibles au Livret Engagé Sociétaire est susceptible d'évoluer, en fonction notamment des référentiels réglementaires, de place ou propres au Groupe Crédit Agricole, ainsi que du volume attendu de financements éligibles. Ce document fera alors l'objet d'une mise à jour.

NOUS NOUS ENGAGEONS ET NOUS VOUS LE PROUVONS

L'épargne collectée sur le Livret Engagé Sociétaire contribue exclusivement à des financements correspondant aux critères présentés ci-dessus.

Tous les 6 mois, nous vérifions que l'encours d'épargne du Livret Engagé Sociétaire est inférieur au montant du capital restant dû des financements éligibles et disponibles*. Un euro présent sur le Livret Engagé Sociétaire contribue effectivement au financement d'un projet éligible et à aucun autre.

Le résultat de cette vérification est mis à votre disposition sur le site Internet de la Caisse régionale ou sur demande en agence. Il indique la proportion des sommes déposées sur le Livret Engagé Sociétaire employées à chacune des grandes typologies de projets financés.

Nous sommes confiants dans notre capacité collective à pouvoir affecter la collecte du Livret Engagé Sociétaire à des financements correspondant à nos objectifs. Toutefois, si le volume de projets à financer se trouvait ponctuellement insuffisant, nous indiquerions dans ce document les actions correctrices que nous envisagerions de mettre en place pour respecter notre engagement.

De plus, vous serez en mesure de visualiser régulièrement des exemples concrets de projets financés sur le site Internet de votre Caisse régionale.

* Sont exclus du montant total des financements éligibles ceux déjà financés par d'autres dispositifs.

www.credit-agricole.fr/ca-pca

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Le Livret Engagé Sociétaire est un compte d'épargne à vue rémunéré relevant de la réglementation des comptes sur livret bancaires dont la souscription est réservée aux personnes physiques ou morales sans but lucratif justifiant de la qualité de sociétaire de la Caisse régionale ou d'une de ses Caisses locales affiliées durant toute la durée de vie du Livret Engagé Sociétaire. Pour connaître la disponibilité du Livret Engagé Sociétaire dans votre Caisse régionale, le taux de rémunération en vigueur et les conditions de fonctionnement, renseignez-vous auprès de votre conseiller. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène - 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753 - www.orias.fr. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris. 10/10/2022.